

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CRECHE

ACCUEIL REGULIER

A compléter à partir du 3^{ème} mois de grossesse

A remettre au Service Petite Enfance à l'accueil de l'Hôtel de Ville – ou par mail
(service.petite-enfance@grandquevilly.fr)

Chaque élément de cette fiche doit être complété

Préciser la crèche souhaitée par ordre
de préférence :

Choix 1 : Sans préférence

Choix 2 : Sans préférence

DATE D'ACCUEIL DEMANDEE :

NOM(S) et PRENOMS(S) DE L'ENFANT SI CONNUS A CE JOUR

DATE DE NAISSANCE OU DATE PREVISIONNELLE D'ACCOUCHEMENT :

SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

NOM ET PRENOM DU PARENT 1 :

NOM ET PRENOM DU PARENT 2 :

ADRESSE :

N° : Nom de rue/allée/boulevard/impasse :

Immeuble :

Apt :

Code postal :

Ville :

COORDONNEES TELEPHONIQUES (merci de nous communiquer les n° de portables) :

PARENT 1 :

PARENT 2 :

E-mail :

SITUATION PROFESSIONNELLE

PARENT 1 :

Sans activité Recherche d'emploi

PARENT 2 :

Sans activité Recherche d'emploi

Emploi A temps plein
 A temps partiel

Emploi A temps plein
 A temps partiel

Profession :

Profession :

Lieu de travail :

Lieu de travail :

FRATRIE :

Inscrit(s) à la crèche : Oui Non Si oui, Nom(s) et prénom(s) de l'enfant

Crèche Ile aux Enfants Crèche Delacroix

MODE DE GARDE ACTUEL :

ACCUEIL SOUHAITE :

JOURS	HORAIRES (Voir tableau à droite)
LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	

Les horaires proposés « crèche » sont les suivants :

Arrivée : 7h30 – 8h00 – 8h30 – 9h00 – 9h30

Départ : 16h30 – 17h00 – 17h30 – 18h00 – 18h30

La demande doit **OBLIGATOIREMENT** être accompagnée des documents suivants :

- Copie des pièces d'identité des parents.
- Lorsque l'enfant est né, copie de l'acte de naissance.
- Numéro d'allocataire CAF (copie de la dernière attestation de ressources délivrée par la Caisse d'allocations familiales)
- Pour les familles non allocataires : avis d'imposition N-1 sur les ressources N-2
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (tout changement d'adresse doit être signalé)
- Justificatif d'activité professionnelle ou de formation

Des pièces supplémentaires, dans le cas de situations particulières, pourront être demandées afin d'évaluer au mieux le besoin et d'orienter les familles vers le mode d'accueil le mieux adapté.

La demande d'inscription ne sera prise en compte qu'une fois l'ensemble des pièces reçues et validées.

La naissance doit obligatoirement être confirmée par l'envoi au service petite enfance d'une copie intégrale de l'acte de naissance.

NOUVEAU : A l'occasion de la naissance de votre enfant, dans le cadre du projet « Graines d'avenir », la Ville vous offre un livre et un arbre planté à Grand-Quevilly.

- J'accepte l'utilisation de mes coordonnées téléphoniques et adresse e-mail dans le cadre du projet Graines d'avenir
- J'accepte l'utilisation de mes coordonnées téléphoniques et adresse e-mail pour le traitement de mon dossier.
- J'autorise l'utilisation de mes coordonnées pour l'envoi d'informations par SMS sur la vie de la crèche.

Conformément aux lois « Informatique & Liberté » et « RGPD », vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité par courrier postal à l'adresse suivante Mairie de Grand-Quevilly esplanade Tony Larue 76120 Grand-Quevilly ou par courriels aux adresses suivantes mairie @grandquevilly.fr et dpo @grandquevilly.fr

Date :

- Je valide les données de ce formulaire